



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13/12/2022

Annonce aide de 30 millions d'euros aux éditeurs de presse

M. Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, M. Gabriel ATTAL, ministre délégué chargé des Comptes publics et Mme Rima ABDUL MALAK, ministre de la Culture annoncent une aide de 30 millions d'euros aux éditeurs de presse les plus touchés par l'augmentation de certains de ses coûts de production. Cette augmentation remet en cause la capacité de la presse à remplir sa mission essentielle d'information du public qui contribue à l'objectif à valeur constitutionnelle de pluralisme.

Face à ces surcoûts, certains éditeurs de presse ont été contraints de réduire la pagination de leurs publications et de supprimer la parution de numéros spéciaux et hors-série.

Conscient de la menace que cette crise conjoncturelle fait peser sur certains titres, déjà structurellement fragiles, et sur l'offre d'information au public, le Gouvernement annonce la mise en place à brève échéance d'un soutien exceptionnel aux éditeurs de presse les plus touchés.

Doté d'une enveloppe de 30 millions d'euros, ce soutien au bénéfice des éditeurs dont les publications sont reconnues par la commission paritaire des agences de presse et des publications (CPPAP) sera ciblé sur les acteurs dont la situation économique est particulièrement affectée par les conséquences de la guerre en Ukraine. Il se traduira par une prise en charge partielle, pour les éditeurs les plus fragilisés, de l'augmentation de certains coûts de production.

Cette enveloppe de 30 millions d'euros sera notamment financée par des crédits destinés au secteur de la presse qui n'ont pas été consommés dans le cadre du plan de relance et par 5 millions d'euros ouverts en loi de finances rectificative à la suite d'un amendement du député Denis Masségla.

Il s'inscrira dans l'encadrement temporaire en matière d'aides d'Etat qui permet de verser des aides de montant limité aux entreprises touchées par la crise actuelle.

Dans le chaos informationnel que vient amplifier la guerre en Ukraine, l'Etat reste engagé aux côtés de la presse pour contribuer au maintien d'une information pluraliste, professionnelle et de qualité, essentielle à l'animation du débat démocratique.

Contact presse Ministère de l'Économie, des Finances et la Souveraineté industrielle et numérique

Cabinet de Bruno Le Maire
Tél : 01 53 18 41 13
Mél : presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
www.economie.gouv.fr

Contact presse Ministère de l'Économie, des Finances et la Souveraineté industrielle et numérique

Cabinet de Gabriel Attal
Tél : 01 53 18 45 37 / 44
Mél : presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr
www.economie.gouv.fr

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la
communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr